

La Charte d'éthique de SPX Lighting formalise les principes fondamentaux qui guident les décisions et les actions de l'Entreprise.

Partagées par l'ensemble du personnel, ces valeurs permettent de répondre à la confiance que les Clients, les fournisseurs et les Partenaires sont légitimement en droit d'attendre de SPX Lighting.

La Charte ne se substitue pas aux lois et règlements en vigueur dans notre profession. Elle vise à donner à chacun, quel que soit son niveau de poste, des critères d'appréciation et des éléments de référence dans la conduite quotidienne de ses activités professionnelles.

Respect des personnes



Le respect des droits fondamentaux de la personne humaine définis dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, constitue une exigence permanente pour tous les salariés de SPX Lighting. En tout lieu, dans l'exercice de ses missions, chacun veille à adopter à l'égard d'autrui, collègue ou Interlocuteur

extérieur, une attitude courtoise et respectueuse. Les missions confiées aux salariés prennent en compte leur formation préalable et dans l'exécution de leur tâche, leur santé et leur sécurité.

L'autorité hiérarchique ne peut être exercée à d'autres fins que celle d'assurer le bon fonctionnement de l'Entreprise. Elle est exercée avec discernement et ne doit conduire à aucun abus ou brimade.

Dans la vie quotidienne de l'entreprise, les salariés de SPX Lighting contribue à la sensibilisation, à la formation, et à la promotion de l'application du principe de non-discrimination.

Respect des lois



L'entreprise veille à ce que ses activités soient conduites dans le respect absolu des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Une attention toute particulière est portée aux dispositions régissant les marchés publics, la concurrence, le travail et l'emploi, sécurité, la santé et la protection de l'environnement.

Respect du client et du fournisseur



Dans les relations commerciales, les salariés de SPX Lighting s'engagent à faire preuve de diligence concernant la commande, la livraison, le règlement, le service après-vente.

L'ensemble du personnel est vigilant à ne pas utiliser de publicité à caractère mensonger ou trompeur.

Dans le cadre de commandes faites, SPX Lighting s'engage à livrer des produits strictement conformes à la commande et à ce qui a été défini contractuellement.

La démarche Qualité de l'Entreprise exige de tous les membres du personnel, le respect des principes de loyauté et d'intégrité à l'égard des clients et des fournisseurs de SPX Lighting.

Tous les salariés sont tenus à un devoir de réserve et de discrétion

Respect de l'environnement



La protection de l'environnement constitue une exigence constante.

Cette éthique environnementale suscite, au sein de l'Entreprise, des comportements individuels en harmonie avec ces principes fondamentaux

Fait le 15.09.2022 à Issoudun :

Christian Paillard, PDG :